

BREVE DE CRISE

“Fake médecines” ? Rarement notre pratique médicale n’a été aussi violemment attaquée

> **Comment le SNMHF a réagi aux attaques de “confrères” diffamant notre exercice médical.**

> **Comment chacun de vous peut agir là où il se trouve.**

« *Nous demandons instamment au Conseil de l’Ordre des Médecins et aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour [...] ne plus autoriser à faire état de leur titre les médecins ou professionnels de santé qui continuent à promouvoir [l’homéopathie comme les autres médecines qualifiées d’alternatives].* »

Cette phrase choc est extraite du brûlot que 124 médecins ont signé dans l’édition du 19 mars du *Figaro*. Il est probable que vous en ayez entendu parler, dans les médias ou par la bouche de vos patients, de cette nouvelle attaque contre notre pratique. Ses promoteurs parlent de « fake médecines ». Leur démarche se différencie des précédentes par son extrême virulence et par cet appel à exclure les médecins homéopathes du système de soins.

Notre syndicat a réagi extrêmement rapidement à cette publication. Dans un communiqué que nous avons souhaité serein, publié dès la parution de cette tribune, le SNMHF a rappelé qu’il n’existe qu’une seule médecine : celle qui repose sur la fiabilité d’un diagnostic, lequel indique la stratégie thérapeutique à mettre en œuvre dans le respect du patient. La médecine a besoin de tous les médecins !

Depuis une semaine, plusieurs confrères ont participé à des émissions de radio/TV, répondu à des interviews, se dépensant sans compter. Nous avons reçu de nombreux messages de soutien. Il faut souligner également que les présidents des 5 grands syndicats de médecins libéraux se sont chacun exprimés en faveur de la pratique médicale de l’homéopathie.

Une réplique juridique est en cours de validation par notre avocat Me Ghestin.

**Rarement une attaque contre notre pratique n’aura été aussi insultante !
Chacun de nos membres doit contribuer à défendre l’homéopathie.**

Voici ce que vous pouvez faire, là où vous vous trouvez :

- ✓ Si besoin, rassurer vos patients en leur rappelant qu’en France, la pratique de l’homéopathie est réservée aux médecins et le restera ;
- ✓ Adhérer à notre syndicat si ce n’est déjà fait et être à jour de sa cotisation ;
- ✓ Communiquez !
 - Le site web du *Quotidien du Médecin* a lancé un sondage « Faut-il dérembourser l’homéopathie ? » : **rendez-vous sur ce site au plus tôt et votez !** Le quotidien publiera, jeudi ou en début de semaine prochaine, une tribune du Dr Charles Bentz et une autre de l’un des promoteurs de ce mouvement.
 - Que vous ayez un compte Twitter, un compte Facebook, soutenez nos engagements sur ces réseaux sociaux.
 - Si un média souhaite vous interroger, acceptez par principe le dialogue. Sachez que nous

pouvons vous procurer argumentaires et conseils dans ce domaine. Si vous souhaitez vous-même être volontaire pour répondre à des demandes de médias nationaux, souvent en quête de praticiens à rencontrer dans le cadre d'interviews, faites-vous connaître, où que vous soyez.

Défendre notre pratique médicale humaniste, refuser l'insulte qui se substitue au dialogue, c'est le devoir de chacun de nous. Nous comptons sur vous, restons à votre disposition et vous remercions pour votre engagement.

Le bureau du SNMHF

Docteurs Charles Bentz, Florence Paturel, Viviana Leuci Huberman, Pascal Neveu, Marilu Caron-Philippon, Christine Bertin-Belot, Didier Deswarte, Anne-Sophie Donada, Dominique Jeulin-Flamme

Syndicat National des Médecins Homéopathes Français

79, rue de Tocqueville 75017 PARIS • Tél : 01.44.29.01.31 • Fax : 01.40.54.00.66

Courriel : snmhf@club-internet.fr

www.snmhf.net



[@medecins_homeo](https://twitter.com/medecins_homeo)



www.facebook.com/SNMHF